



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/400

Le 11 septembre 2006

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Réunion de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure en vue de la préparation de la CMR-07

1 Introduction

Après avoir examiné les questions concernant l'étude des questions réglementaires et de procédure, l'Assemblée des radiocommunications de 2003 a adopté la Résolution UIT-R 38-3, par laquelle elle a décidé de conserver l'infrastructure de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure (SC).

Conformément à la Résolution UIT-R 38-3, la CMR-03 a décidé de convoquer la Commission spéciale (SC) dans le cadre du processus de préparation de la CMR-07 et la RPC-06, à son tour, lui a confié à sa première session, des tâches liées à la réglementation et aux procédures (voir la Circulaire administrative CA/128 du 29 juillet 2003 et ses addenda 1 à 4 du 23 juillet 2004, du 16 décembre 2004, du 25 novembre 2005 et du 16 février 2006, respectivement).

Par ailleurs, prenant note de la situation financière de l'Union et en vue de réduire les coûts liés à l'interprétation, la RPC-06, à sa première session, a suggéré qu'un groupe de travail de la SC se réunisse deux fois et que la SC se réunisse une fois, au moment opportun après les réunions des groupes de travail.

2 Date et lieu de la réunion

La réunion aura lieu au siège de l'UIT, à Genève, du 4 au 8 décembre 2006. Les services directement liés aux réunions (enregistrement des délégués, distribution des documents, etc.) seront regroupés à proximité des salles de réunion. L'enregistrement commencera à 8 h 30 et la réunion débutera à 10 heures le premier jour, **uniquement dans le bâtiment Montbrillant (les délégués ne devront utiliser que cette entrée).**

3 Programme de la réunion

Le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion de la SC est reproduit à l'Annexe 1, dans laquelle figure notamment une présentation du Rapport analytique du Président du groupe de travail de la SC.

Les rapports des présidents des deux réunions du groupe de travail sont disponibles, à titre d'information, sur le site web de l'UIT à l'adresse <http://www.itu.int/md/R03-SC.WP-C/en> (Documents SC-WP/20 du 2 novembre 2004 et SC-WP/57(Rév.1) du 27 janvier 2006).

4 Contributions

Les participants sont invités à soumettre des contributions compte tenu du projet d'ordre du jour. Ces contributions seront traitées conformément aux dispositions énoncées dans la Résolution UIT-R 1-4 et postées sur le site web de l'UIT à l'adresse <http://www.itu.int/md/R03-SC-C/en>. Un nombre limité d'exemplaires papier sera disponible à la réunion.

Le délai de soumission des contributions est fixé au 27 novembre 2006 à 16 heures UTC. Il est à noter que, conformément à la Résolution UIT-R 1-4, les contributions qui ne sont pas disponibles pour les participants à l'ouverture de la réunion ne seront pas examinées.

Les participants sont invités à soumettre des contributions par courrier électronique à:

brsc@itu.int

Il convient d'adresser un exemplaire de chaque contribution au Directeur du Bureau des radiocommunications pour traitement. Il convient également d'envoyer un exemplaire au Président et aux Vice-Présidents de la SC. Les adresses pertinentes figurent dans l'Annexe 2 de la présente circulaire (voir également http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/compass/cvc.param.sh?acvty_code=SC).

5 Visa

Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle de l'administration ou de la société que vous représentez. Cette lettre doit préciser vos nom et fonction, votre date de naissance, votre numéro de passeport ainsi que sa date de délivrance et d'expiration. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie au numéro +41 22 730 6600 à l'Unité des documents et réunions de l'UIT-R, bureau V.434, à l'attention de Mme L. Kocher. Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins une semaine pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

6 Participation

Afin que les dispositions nécessaires puissent être prises, nous vous prions de nous faire part, un mois au plus tard avant l'ouverture de la réunion, de l'intention de participer de votre (vos) représentant(s) au moyen du formulaire ci-joint (Annexe 3) (à photocopier comme demandé). En ce qui concerne les réservations d'hôtel, veuillez consulter <http://www.itu.int/travel>.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 3

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion préparatoire à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

**Projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission spéciale chargée
d'examiner les questions réglementaires et de procédure**

(Genève, 4-8 décembre 2006)

- 1 Remarques liminaires
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Rapport analytique du Président du Groupe de travail de la SC
- 4 Questions réglementaires et de procédure traitées dans le projet de rapport de la RPC à la CMR-07
- 5 Examen des documents soumis par des commissions d'études
- 6 Examen des contributions des administrations
- 7 Organisation des travaux et attribution des documents
- 8 Examen des documents finals: contribution au Rapport de la RPC à la CMR-07
- 9 Divers

F. RANCY
Président de la Commission spéciale

Annexe 2

Présidents, Vice-Présidents et Rapporteurs

Chairman

M. F. RANCY
Agence Nationale des Fréquences
DPSAI
78, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT
France
Tél: +33 1 45187201
Fax: +33 1 45187200
E-mail: francy@anfr.fr

Vice-Chairmen

M. P. K. GARG
Ministry of Communications & Information
Technology
Department of Telecommunication
Wireless Planning & Coordination Wing
Sanchar Bhavan - 20, Ashoka Road
NEW DELHI 110001
India (Republic of)
Tél: +91 11 23755420
Fax: +91 11 23716111
E-mail: wawpc@nic.in

M. F. WILLIAMS
Department of State
EB/CIP
2201 C Street, N.W.
WASHINGTON, D.C. 20520
United States of America
Tél: +1 202 64700 49
Fax: +1 202 64700 49
E-mail: williamsfk@state.gov



Radiocommunication Bureau

Annexe 3
Registration Form
ITU-R Special Committee
Geneva, Switzerland, 4-8 December 2006

I wish to participate in

SC
✓

Mr. Mrs. Ms. Miss:
(family name) (first name)

Accompanied by family member(s):
(family name) (first name)

1. REPRESENTATION

Name of Member State:

Head of Delegation

Deputy

Delegate

To be completed by representatives of Member States only

Name of Sector Member:

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Recognized Operating Agencies | <input type="checkbox"/> Regional Telecommunication Organizations |
| <input type="checkbox"/> Scientific or Industrial Organizations | <input type="checkbox"/> Intergovernmental Organizations operating Satellite Systems |
| <input type="checkbox"/> UN, Specialized Agencies and the IAEA | <input type="checkbox"/> Other Entities dealing with Telecommunication matters |
| <input type="checkbox"/> Regional and other International Organizations | <input type="checkbox"/> Associates |

2. OFFICIAL ADDRESS

Name of the Company:

Street Address:

City/State/Code/Country:

Business tel.: Fax:

E-mail: In case of emergency:

3. DOCUMENTS

I wish to receive paper copies during the meeting: Yes No

If yes, indicate one language only: English French Spanish
 Arabic Chinese Russian

Upon request, contributions are available at the Document Distribution Desk

Date : Signature:

For BR Secretariat use only

Approved (if applicable)

--

Personal Section

--

Meeting Section

--

Pigeonhole

--

To be returned duly completed to the Radiocommunication Bureau

Place des Nations
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Telephone: +41 22 730 5802
Telefax: +41 22 730 6600
Email: linda.kocher@itu.int